

atoutTARN

LE MAGAZINE DES TARNAIS - N°15 - MARS / AVRIL 2018

 www.tarn.fr



L'eau, une ressource
à préserver



les ptits

Arpèges & Trémolos présente

#7

BOUCHONS

Festival de chansons et musiques actuelles

GAILLAC
DU 06 AU 08
AVRIL 2018



RAPHAEL



BRIGITTE



MARINA KAYE

KACEM WAPALEK

BERYWAM



NORMA



ANTOINE ELIE

www.lesptitsbouchons.net



04 **Agir pour l'avenir**

06 **Retour en images**

08 **Actualités**

10 **Canton**

Albi 2



12 **Dossier**

L'eau,
source de projets
partagés

18 **Projet de territoire**

Vallée du Tescou

20 **La MDPH**

22 **La saison culturelle**

Au-delà des façades

24 **Solidarité**

Précarité énergétique

25 **Numérique**

Des tablettes au collège

26 **À travers le Tarn**

29 **Occitan**

30 **Tribune libre**



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org



Vous imprimez
pour l'environnement

www.imprimvert.com

AtoutsTARN est une publication du Conseil départemental du Tarn. **Directeur de la publication** Christophe Ramond. **Coordination** Dominique Jeay. **Ont participé à la rédaction de ce numéro** Dominique Jeay, Claude Delpy. Avec la collaboration de l'ensemble des services du Département du Tarn. **Photographies et iconographie** Département du Tarn, Romain Massol (sauf mention). **Maquette et mise en page** Cécile Chabert, Lise Fouillet, Romain Massol. **Suivi administratif** Anne Balayer. **Impression** Chirripo **Imprimé sur le papier PEFC**. **Diffusion** La Poste / Médiapost. Le magazine AtoutsTARN est distribué dans toutes les boîtes à lettres du département, y compris celles portant la mention « Stop Pub ». Si vous avez des dysfonctionnements à signaler, n'hésitez pas à le faire par courriel : atouts.tarn@tarn.fr en précisant bien votre adresse postale ou par téléphone au 05 63 45 64 55. **Tirage** 190 000 exemplaires, magazine gratuit, dépôt légal mars 2018. Département du Tarn, Direction de la communication, Lices Georges Pompidou, 81013 Albi CEDEX 9. Tél. 05 63 45 64 40 www.tarn.fr

[f](http://www.facebook.com/cg.tarn) [i](http://www.instagram.com/tarndepartement)

Contact AtoutsTARN Tél. 05 63 45 64 58 - courriel : atouts.tarn@tarn.fr

Photo de couverture : Lac des Saints-Peyres - Dominique Jeay



Édito

Concernant les 3 grands dossiers prioritaires :

- **Le projet de territoire de la vallée du Tescou** : Après la signature d'une charte, le projet en lui-même devrait être signé d'ici la fin du mois de juin en prenant en compte les aspects agricoles et économiques bien sûr mais aussi environnementaux et touristiques.

- **L'autoroute Castres/Mazamet-Toulouse** : Un rapport remis à l'état début février envisage un engagement des travaux sur la période 2018-2022.

- **le Haut et très haut débit** : Nous nous sommes clairement engagés à ce que tous les Tarnais bénéficient au plus tard en 2025 du haut débit et très haut débit. Et nous tiendrons nos engagements.

Voilà dans le court et moyen terme ce vers quoi notre département va tendre, un Tarn désenclavé, un Tarn connecté, un Tarn qui préserve son environnement, un Tarn solidaire de sa jeunesse et de ses aînés.

Dans le même temps, le Tarn doit anticiper sur le long terme les grandes mutations territoriales, économiques, sanitaires, sociales, environnementales auxquelles il doit faire face.

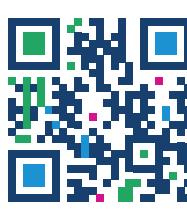
Pour cela, le Département souhaite se doter d'un projet stratégique « Tarn 2030 », véritable feuille de route pour l'avenir du Tarn. Nous reviendrons plus en détails dans le prochain numéro d'AtoutsTARN sur le calendrier et les modalités de travail que nous souhaitons vous proposer pour écrire ensemble notre avenir commun.

Christophe Ramond
Président du Conseil
départemental du Tarn

Photo : Michaël Noël



Rejoignez-nous !



Le Département solidaire de ses territoires



Réalmont

Canton Le haut Dadou

Maison pluridisciplinaire de santé

Un nouveau bâtiment de 1500 mètres carrés qui rassemble 34 professionnels de la santé : généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, podologues, dentistes, psychologue. Un projet porté par la communauté de communes Centre Tarn, soutenu par le Conseil départemental à **249 000 euros**.



RD 55

Canton Les Hautes Terre d'Oc

Suite aux intempéries, un affaissement de l'accotement et du bord de chaussée de la RD 55 s'est produit à proximité du carrefour avec la RD 171, nécessitant une restriction de la circulation.

Après avoir réalisé une étude, les services du Département ont engagé des travaux de conformité pour un montant de **83 000 euros**. Ces travaux consistent à réaliser un soutènement en béton projeté, renforcé par un clouage subhorizontal afin de restituer la largeur initiale de la chaussée.

Lacougotte- Cadoul

Canton de Lavaur – Cogagne

Les habitants de ce village bénéficient désormais d'une **mairie plus moderne**, permettant d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents et des élus et installée dans l'ancien presbytère. Le Conseil départemental a accompagné ce projet à hauteur de **38 000 euros** dans le cadre du fonds de développement territorial.





Cambon d'Albi Canton de Saint-Juéry

Extension de la crèche

Même si le Conseil départemental n'est pas intervenu financièrement pour la réalisation de cette structure d'accueil, c'est lui, par le biais de **la PMI qui a accompagné ce projet d'extension (28 places désormais)**. Concevoir un projet, c'est aussi le penser, le travailler en équipe et le réaliser par étapes successives. Les travaux qui viennent de s'achever ont eu pour objectif d'aug-

menter la capacité d'accueil, d'en améliorer les conditions et le cadre de travail du personnel.

Cet établissement répond à un besoin sur ce territoire. En effet, le multi accueil de Cambon d'Albi est le seul établissement d'accueil de jeunes enfants pour les communes environnantes, et permet d'offrir aux parents un choix pour leurs enfants entre accueil collectif ou accueil familial.

Cabanès Canton Plaine de l'Agout

Le Conseil Départemental participe à l'effort d'investissement des communes grâce à son fonds de développement territorial. C'est par le biais de cette politique contractuelle que le Département a accompagné, à hauteur de **54 000 euros**, la commune de Cabanès pour des travaux de mise aux normes et d'accessibilité de la **salle polyvalente**, lieu d'échange essentiel pour un cadre de vie amélioré.



**Avec Alain Navarro patron de
Pause Guitare**

Le Département accompagnera cette année encore le festival Pause Guitare.



Lancement de l'opération gilets jaunes

5000 gilets jaunes distribués pour la sécurité des collégiens tarnais.



Au FOMAC

(Forum des Musiques Actuelles du Tarn)

Un événement innovant qui s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle départementale.

**Labellisation
d'itinéraires
de randonnée pédestre**

Fruit d'une parfaite collaboration entre le Comité départemental de randonnée pédestre et le Conseil départemental.



**Le Tarn au salon
international de
l'agriculture**

L'excellence de l'agriculture tarnaise présente à Paris.



Avec les bénévoles de la Route du Sud

Le Département va continuer à jouer un rôle essentiel pour le développement de manifestations sportives dans le Tarn.



Rencontres tourisme & internet à Cap' Découverte.

Continuer à construire un avenir touristique à la hauteur de nos atouts.



Signature d'une charte départementale de solidarité avec les intercommunalités du Tarn

Le Département confirme son engagement en faveur des territoires.



Au centre d'exploitation des routes de Lacaune

Le Président avec les agents du Département qui œuvrent pour une parfaite viabilité hivernale.

Envol vers la Corse

L'aéroport de Castres-Mazamet et la compagnie HOP proposeront cet été deux vols le samedi matin pour la Corse :

Ajaccio encore et toujours pour la septième année : Capitale adminis-



Le dojo départemental

Bientôt un équipement unique en son genre dans le département du Tarn !

Le dojo départemental qui ouvrira ses portes à la rentrée prochaine a été pensé pour répondre aux normes liées au respect de l'environnement et d'accessibilité.

Il sera LE lieu de rencontre au centre du département et profitera tant aux sportifs aguerris qu'aux sportifs en herbe : compétitions, stages sportifs et d'enseignement, animations...

Initialement, de par la fréquentation sans cesse en hausse de ce type d'équipement, et vu l'obsolescence technique de celui existant, il devenait nécessaire d'envisager la construction d'un dojo à Réalmont.

En concertation avec le Département du Tarn, la Communauté de Communes Centre Tarn, compétente pour la « Construction d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » a décidé d'étudier la possibilité d'un portage de projet de construction d'un dojo à Réalmont.

trative de la Corse qui se trouve sur d'un des plus beaux golfs du monde.

La citée napoléonienne se visite en flânant le long des ruelles menant sur le vieux port et sur les marchés de la vieille ville, la plage de sable blanc est au cœur du centre et s'étend jusqu'aux îles Sanguinaires

offrant un merveilleux spectacle notamment lors du coucher de soleil.

Et Bastia, Préfecture de la Haute Corse qui se veut dynamique et moderne. Elle garde néanmoins les traces de son passé génois et des nombreuses conquêtes qu'elle subit tout au long de son histoire, vous pourrez découvrir en flânant le long de ses ruelles étroites, ses monuments, ses

musées, son palais du gouverneur ainsi que sa citadelle et ses remparts.

Informations et réservations :
Aéroport de Castres-Mazamet :
05.63.70.34.77
www.aeroport81.fr



L'aéroport de Castres-Mazamet entre dans le cercle des aéroports européens certifiés

La sécurité aéropotuaire est à présent une affaire européenne et non plus nationale. L'aéroport tarnais s'est mis en conformité avec les exigences du « plus haut des standards ».

Cette certification atteste du respect des nouvelles exigences de sécurité définies par la Commission Européenne et l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA). Ces nouvelles exigences s'ap-

pliquent à l'organisation et à l'exploitation des infrastructures aéronautiques. L'exploitant aéroportuaire endosse à partir d'aujourd'hui le costume de « chef d'orchestre » de la sécurité de l'aéroport.

Jeudi 18 janvier 2018, dans le cadre d'une cérémonie officielle, M. Philippe AYOUN, Directeur de la Sécurité de l'aviation civile Sud a donc remis le dit certificat européen à Mr Michel DHOMPS, Président de l'aéroport.



Le soutien financier le plus important (plus de 37% du coût du projet) provient du Département du Tarn qui s'est positionné pour soutenir la Communauté de Communes Centre Tarn compte tenu de sa compétence (aide aux porteurs de projet pour le financement d'équipements sportifs).

Sport



Exposition Femmes dé-chaînées

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Tarn (CIDFF) est engagé dans l'accueil, l'orientation, le soutien, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences intra familiales. Le CIDFF du Tarn propose aux victimes de violences au sein du couple, un temps d'expression et d'échange. Les participantes ont émis la volonté de faire partager leur vécu au plus grand nombre et ont décidé d'élaborer une exposition sur la thématique des violences au sein du couple. Ce projet a vu le jour sous le nom de « Femmes dé-chaînées ». 18 panneaux sous forme de bâches réalisés par des femmes victimes, dans le cadre du groupe d'échange et d'expression mené par le CIDFF du Tarn.

Le Conseil départemental accompagne le CIDFF dans cette démarche et proposera une exposition itinérante.

« Femmes déchaînées » est exposée au centre social de Lameilhè à Castres du 8 au 23 mars. Les autres dates seront visibles sur www.tarn.fr

Citoyenneté



Le chiffre à retenir

Au 1^{er} janvier 2015, le Tarn compte 386 543 habitants



Dix communes tarnaises ont réintégré le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Les communes de **Aiguefonde, Aussillon, Boussezon, Caucalières, Labruguière, Le Rialet, Le Vintrou, Payrin-Augmontel, Pont-de-l'Arn et Saint-Amans-Soult** sont de nouveau classées dans Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Elles avaient pourtant approuvé la charte, mais des délibérations non-concordantes en 2011 entre les communes concernées et la communauté d'agglomération Castres-Mazamet, avaient empêché leur classement à l'époque. En effet, la communauté d'agglomération n'avait pas approuvé la charte dans son intégralité, rendant le classement des communes impossible.

Photo : Donatien Rousseau

Territoire

Une maison de services au public à Cantepau

La Ville d'Albi et le Département du Tarn se sont engagés dans une démarche innovante visant à améliorer la visibilité et l'efficacité du service public aux habitants dans le quartier de Cantepau. Ce projet commun a pour objectif de regrouper et de mutualiser les services publics de proximité sous une même entité, sur le square Bonaparte, en constituant une maison de services au public (MSAP).

Ce dispositif s'inscrit en cohérence avec la démarche de renouvellement urbain ANRU porté par l'ensemble des partenaires institutionnels locaux aux côtés de l'Etat. Il s'inscrit également dans les orientations de la Loi NOTRe qui prévoit la mise en place d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

**15 812 habitants
1 commune (Partie d'Albi)**

Action sociale :

Maison du Département
17, rue Charles Portal
81000 Albi
05 63 48 17 20

Espace voirie :

Pôle Routier Nord Est
Centre d'exploitation de Réalmont
25, rue René Lencou
81120 Réalmont
05 63 60 02 34

Vos Élus :

Marie-Louise AT

Membre de la Commission Education,
Jeunesse, Sports, Culture et Vie
Associative
Conseillère Municipale d'Albi
marie-louise.at@tarn.fr

Remplaçante : Laurence PUJOL
Adjointe au Maire d'Albi,
Conseillère Régionale

Michel FRANQUES

Membre de la Commission Cohésion
Territoriale
Premier Adjoint au Maire d'Albi
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois
michel.franques@tarn.fr

Remplaçant : Enrico SPATARO
Adjoint au Maire d'Albi

**Canton
d'Albi 1**



Ph. : Studio tChz

➤ Notre implication pour le canton Albi 1
« Albi et les albigeois au cœur de notre engagement »

Notre canton

Le canton Albi 1 est un canton 100% urbain, c'est ce qui fait sa particularité. C'est un canton aux multiples facettes. Il est constitué de plusieurs quartiers : le Grand Centre, la Mouline – le Gô, la Renaudié, Saint-Martin, Lapanouse et Jarlard.

Multiple dans sa composition : un centre historique dynamique, des quartiers pavillonnaires, des logements collectifs, des résidences pour les étudiants et les seniors, mais aussi des zones d'activités et des espaces de pleine nature.

Multiple par la diversité de ses 15 812 habitants : des actifs, des personnes retraitées, des personnes sans emploi, des familles, des jeunes étudiants ou apprentis...

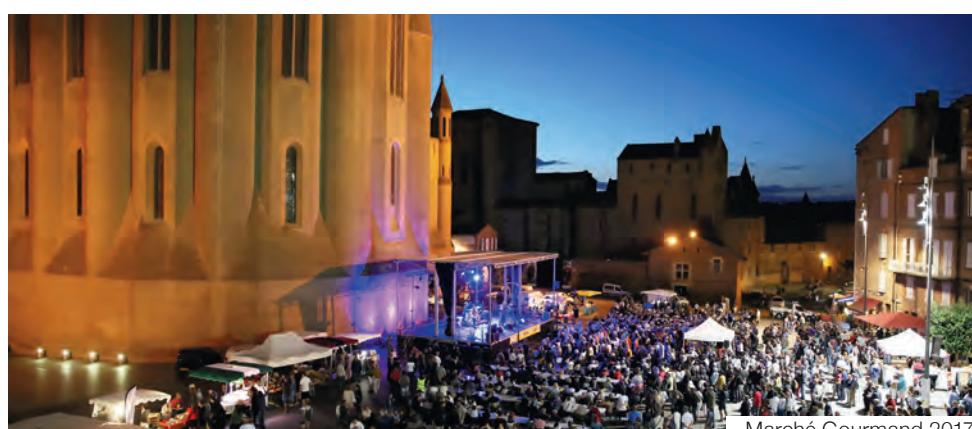
Multiple aussi par ses entreprises, ses commerces, son artisanat, ses établissements scolaires, ses administrations, ses services de santé et de soins.

Le canton le plus touristique du Tarn

La Cité Episcopale d'Albi, classée au Patrimoine de l'Humanité depuis le 31 juillet 2010, est un ensemble urbain de briques, unique au monde. Cette Cité fait la force touristique d'Albi et du Tarn, avec 1,3 millions de visiteurs par an. Ainsi en 2017, le Musée Toulouse-Lautrec a accueilli 170 000 visiteurs et la Cathédrale Sainte-Cécile a enregistré près de 900 000 entrées.

Soutien à l'Office du Tourisme :

Dans le cadre de la mission de développement touristique du Tarn, le Département accompagne, chaque année, l'Office de Tourisme d'Albi, sous forme de subvention de fonctionnement. En 2016, il a participé au financement de la réalisation d'une visite virtuelle d'Albi en HD à 360°.



Marché Gourmand 2017



Centre social de Lapanouse

La passerelle sur le Tarn, un nouvel atout pour une mobilité douce :

La construction de la passerelle piétonne et cyclable, au-dessus du Tarn, va permettre de relier le cœur historique d'Albi et la rive droite du Tarn, en créant un lien avec la base de loisirs de Pratgraussals. Cet ouvrage permettra d'assurer la continuité entre le sentier des Droits de l'Homme (qui relie Albi à Castres) et un projet d'aménagement de chemin entre Albi et les lieux de l'histoire minière. Cette réalisation est une réponse concrète aux enjeux de mobilité durable, de gestion et de valorisation du patrimoine et elle est au service de l'attractivité du territoire. La construction de la passerelle bénéficie du soutien départemental à hauteur de 993 921€, alloués dès 2016, pour l'ensemble du projet.

équipement mieux adapté aux besoins du public ; ils permettent une nouvelle offre de services et d'activités pour les habitants du quartier, les associations et les partenaires.

Gymnase du stade de Caussels :

Le site de Caussels est composé d'un terrain de foot en herbe, d'un gymnase, de deux courts de tennis et d'une salle de musculation. Des travaux de réhabilitation du gymnase et de mise en accessibilité ont été lancés en 2016 par la mairie d'Albi, avec la participation de la Région, du Département (dans le cadre du fonds de développement territorial – contrats Atouts-Tarn) et de la C2A. Coût total de l'opération : 450 600 € HT.

Ne plus être oublié en bordure de rocade :

De récentes études ont été menées au niveau des nuisances sonores constatées par les riverains du bord de la rocade, sur un tronçon non encore pourvu de structure d'atténuation sonore. À ce titre, les services de l'Etat ont budgétisé une enveloppe d'un million d'euros pour les futurs travaux de construction d'un écran acoustique. Les collectivités accompagneront ce projet - dont la réalisation est prévue en 2019 : le Département à hauteur de 105 000 € (10.75%), la Région pour 210 000 € (21,5%) et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour 377 500 € (37,75%).

Le bien vivre ensemble

Atelier-Espace Social et Culturel de Lapanouse / Saint Martin :

En 2016, la restructuration, portée par le CCAS de la Ville d'Albi, de l'Atelier-Espace Social et Culturel de Lapanouse / Saint Martin a bénéficié de la participation du Département, à hauteur de 89 115 €, pour un montant total de 619 538 €. Ces nouveaux aménagements rendent cet

Un patrimoine à préserver

Palais de la Berbie

Le portail du Palais de la Berbie situé sur le quai Choiseul va être bientôt refait ; ces travaux font suite à la rénovation du Musée Toulouse-Lautrec, achevée en 2012. Ce projet, porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Musée, constitué de la ville d'Albi et du Département, se veut à la fois esthétique et fonctionnel. Le Département a confirmé l'autorisation administrative pour engager les travaux (fin du 1er semestre), ainsi que le financement, à part égale, avec la ville d'Albi. Le portail de style « contemporain » répond au cahier des charges de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le succès des Championnats du Monde Gran Fondo UCI 2017

Chaque année, Albi accueille de nombreux événements sportifs ou culturels, entraînant des retombées économiques intéressantes et une fréquentation importante sur le territoire et plus particulièrement sur le canton. Concernant le Gran-Fondo 2017 qui s'est déroulé en août dernier, la Ville d'Albi et le Département ont participé financièrement à hauteur de 60 000 € chacun.

Selon l'étude menée, à la demande de la Ville d'Albi, par une étudiante du Toulouse School Of Management, les retombées économiques pour Albi et le Tarn sont évaluées à 3 millions d'euros. Cette manifestation a eu un impact particulièrement positif, pour le canton d'Albi 1 :

- 54 % des compétiteurs et accompagnants ont séjourné dans la Ville, pour une durée de 4,82 nuitées en moyenne,
- 165 000 euros de retombées médiatiques (par la méthode de l'équivalent publicitaire).

De plus, 88% des compétiteurs et accompagnants venaient sur Albi pour la 1^{re} fois ; gageons que la plupart y reviendront !



Rocade d'Albi 4 - mur antibruit



Le Département, acteur et garant de l'approvisionnement

L'eau, source de projets partagés

Vie quotidienne, agriculture, milieux aquatiques...

L'eau est un enjeu majeur. Le Département s'engage pour préserver une ressource vitale et offrir aux habitants la qualité au meilleur coût.

Le Département apporte une aide financière et technique aux collectivités sur leurs projets et leurs équipements en eau et en assainissement.

Il porte aussi un regard global et prospectif sur l'état des ressources et des besoins.

Avec le Plan de Gestion des Étiages et l'Observatoire Départemental de l'Eau, il s'est donné les moyens d'anticiper les pénuries et de prendre les bonnes décisions au bon moment.

L'eau notre bien commun

Inestimable source de vie, l'eau doit être protégée et accessible à tous. La ressource doit être suffisante pour assurer les usages divers – en premier lieu la consommation humaine - dans des règles de sécurité sanitaire, et le respect des normes d'environnement lorsqu'il s'agit de rejets dans le milieu naturel. Le Département, à travers la Direction de l'Eau, est un acteur central de ce « petit cycle de l'eau ». Il intervient d'abord par des aides financières aux collectivités, pour des études de protection des captages, pour mettre en place des stations de traitement d'eau potable et des réseaux de distribution. Il assure également une aide technique – comment traiter, conserver de petits captages... - et un soutien stratégique aux collectivités.

Cette assistance du Département aux communes porte aussi sur l'assainissement, de la collecte des eaux usées à leur transfert et leur traitement. Comment les répartir sur le territoire, où définir les zones dédiées à l'assainissement collectif ou individuel, comment les traiter... Des questions où les 5 techniciens du **SATESE (Service d'assistance technique pour l'exploitation des stations d'épuration)**, relevant du Conseil départemental, apportent leur expertise. S'y ajoute une mission de conseil lors du choix d'un modèle de station d'épuration, et même dans le suivi des travaux et du fonctionnement, en veillant que le rejet est bien conforme aux prescriptions établies par l'État. **Cette aide financière volontariste aux collectivités représente 2,5 millions d'euros par an.** Il s'agit d'une aide à l'investissement. L'expertise par les techniciens du Département n'est pas facturée aux collectivités.



► Le renouvellement de stations d'eau potable dans l'ouest tarnais, a fait la preuve de son efficacité

Une eau pour tous à un prix acceptable

Les choix du Conseil départemental sont guidés par la notion de « service équitable », c'est-à-dire une eau disponible pour tous, à un prix acceptable. Le partenariat contractualisé avec l'Agence de l'Eau (Bassin Adour-Garonne) permet de mutualiser le financement des projets et de les rendre économiquement supportables par les collectivités. Le niveau de service s'est élevé, grâce à des investissements conséquents, notamment après les épisodes de sécheresse de 2003. Des travaux d'interconnexion ont eu lieu dans les zones sensibles (Monts de Lacaune, Montagne Noire, Vallée du Thoré), en reliant les captages abondants et les collectivités entre elles.

Le renouvellement de stations dans les plaines de l'ouest du territoire, par les grands syndicats d'eau, a fait la preuve de son efficacité (stations d'eau potable de Rabastens, de Rivières).

L'une des priorités du Président du Département Christophe Ramond, est d'approfondir sur ces sujets l'accompagnement avec la mise en place d'une ingénierie territoriale.



La volonté de préserver la ressource en eau

Dans le Grand Cycle de l'Eau - les ressources de surface et les nappes souterraines – qui doivent elles aussi pourvoir aux usages divers (eau potable, irrigation, usage industriel et hydro-électricité) – le Tarn dispose d'un patrimoine important en ressources et en ouvrages de stockage. Les retenues de la zone montagneuse, (**la Bancalié, Razisse, Raviège, Laouzas, Saint-Peyres**) garantissent une réponse satisfaisante aux besoins actuels, un écoulement convenable vers les grands axes et la préservation de la vie aquatique dans des conditions climatiques normales. Même si l'eau risque de manquer à hauteur de 1,2 milliard de m³ dans le bassin Adour-Garonne.

Depuis 2009, **le Département a établi un Plan de gestion des étiages (PGE) destiné à organiser la gestion de la ressource**, couvrir les besoins, assurer le bon état écologique du cours d'eau, sans aggraver la pénurie sur le cours d'eau d'aval auquel il se connecte. Ce PGE anticipe les stratégies à mener pour déstocker les eaux dans une perspective de solidarité amont aval. Il a vocation à être transformé, fin 2018, en une structure de gouvernance élargie sur l'ensemble du bassin hydrographique du Tarn et de l'Aveyron.



Ph. : Interc'Eau

Des secteurs sensibles

Dans le nord-ouest du Tarn, la vallée du Tescou connaît une pénurie d'eau avérée. La situation risque de se prolonger, en cas de réchauffement climatique, amenuisant la ressource.

Autre cours d'eau vulnérable, le Bernazobre. Cet affluent du Sor, qui coule de la Montagne Noire vers la plaine agricole et le Lauragais, n'a pas de stock en amont. D'autres petits cours d'eau s'assèchent souvent en été, autour de Réalmont et Lautrec : le Bagas, l'En Guibaud, l'Agros. Il se rechargent avec les pluies d'automne.

Christophe Testas

(**Vice-président du Département, en charge de l'eau, de l'environnement et de l'assainissement, Conseiller départemental de Castres 3**)

« Le Département intervient de façon volontariste sous de multiples formes. Les actions menées ont amélioré la performance des réseaux, afin de réduire les pertes d'eau. Le Département sécurise l'alimentation en eau, de l'amont vers l'aval : assistance à la gestion des rivières, des nappes phréatiques, gestion des réseaux d'assainissement et de distribution, accompagnement des projets d'équipements pour le traitement des eaux, suivi des milieux aquatiques, soutien au projet « eau survie » pour l'agriculture... Le Département, c'est une politique de planification territoriale, cohérente et partagée, d'aide financière, une politique contractuelle, convergente avec les grandes actions préconisées sur le bassin et une politique de concertation entre tous les acteurs concernés. »

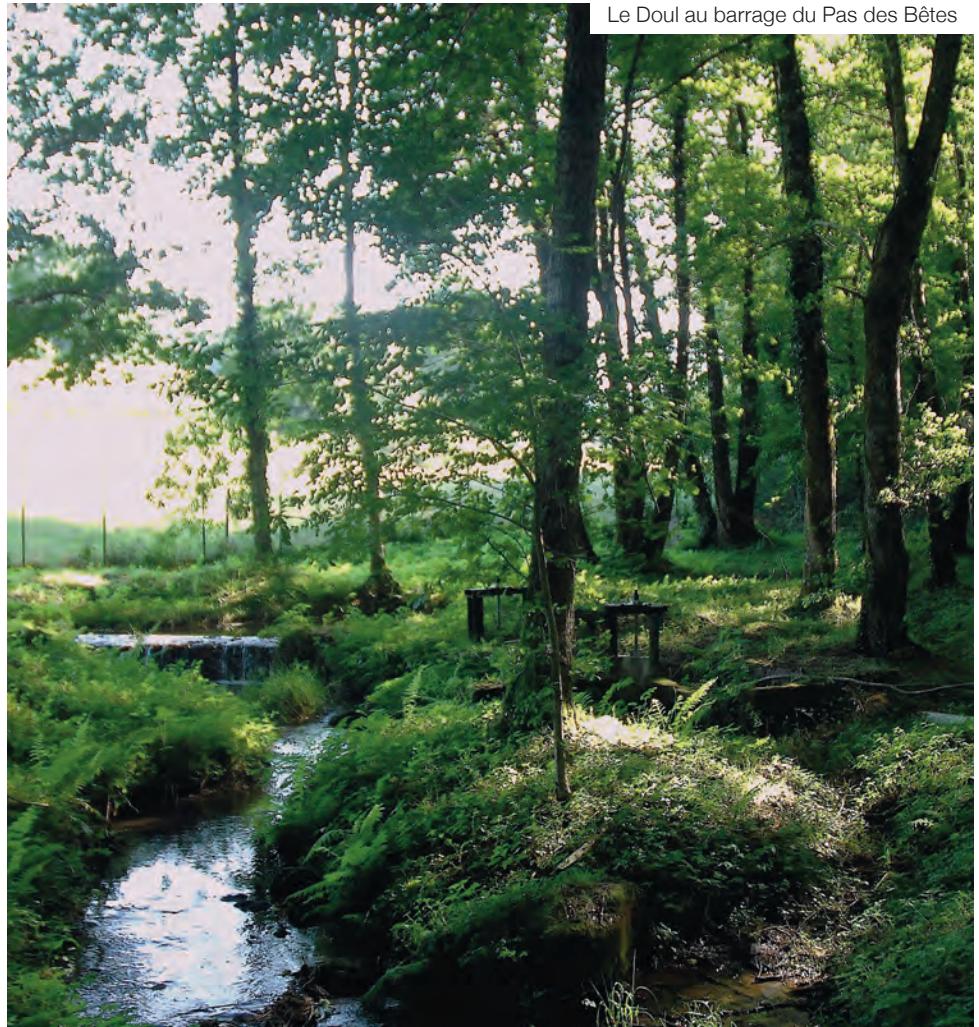


Lac des Montagnès

L'indispensable suivi de la ressource avec un observatoire départemental de l'eau

Depuis 2006, le Département a mis en place un réseau de suivi des « cours d'eau d'intérêt départemental ». Une technicienne effectue tous les mois une mesure débimétrique et analytique de la qualité de l'eau sur 30 points, du Cérou au Tescou, Thoré, Arn, Vère...

Ces données permettront de constituer un Observatoire Départemental de l'Eau. Cette connaissance précise du milieu s'avèrera utile lors de l'aménagement d'un équipement d'épuration. L'outil de mémoire sera aussi un outil d'aide à la décision. La collecte d'informations pourrait d'ailleurs être mutualisée avec les départements de la Lozère, Aveyron et Tarn-et-Garonne qui partagent avec le Tarn plusieurs cours d'eau. Le Département, qui associe déjà les approches quantitative et qualitative de l'eau, se pose comme un interlocuteur de terrain pour l'État, dans une structure de gouvernance qui serait plus moderne, autour d'une gestion intégrée de l'eau, appréhendant la quantité, la qualité et l'environnement. Le Département viendrait en fédérateur, en complément du bon travail des syndicats des eaux locaux, qui conserveraient la maîtrise de leur bassin versant. Il harmoniserait l'ensemble, dans un souci d'équilibre.



Daniel Vialelle (Conseiller départemental du Canton de Mazamet 2 - Vallée du Thoré) « L'eau doit payer l'eau »

Le vice-président du Département a eu jusqu'en juillet la Délégation à l'eau et l'assainissement. Il souligne « l'expertise connue et reconnue du Service de l'eau et du SATESE du Conseil départemental. Nos services sont compétents et indépendants de tous les bureaux d'études. Ainsi, ils sont aux côtés des Syndicats de l'eau, des communes et des intercommunalités pour les aider. Sur l'eau, le Département du Tarn est en pointe. Par contre, le choix de l'État de prélever sur les Agences de Bassin une grande partie des taxes perçues est anormal. L'eau doit payer l'eau et non être intégrée au budget national. Car les Agences de l'Eau vont réduire leurs aides et nos collectivités feront moins de travaux, alors que les besoins en eau vont croître ».



Photos des élus : Michaël Noël

Le Projet interc'Eau du sud-ouest tarnais, pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable

Un Projet original porté par l'IEMN et le Département

De la Montagne Noire à Graulhet en sous-sol

Graulhet puisait depuis longtemps sa ressource de base dans le Dadou, et sa station de traitement affichait ses limites. Se posait la question de l'alimentation de la ville. Continuer avec les eaux du Dadou ? Se connecter avec le Gaillacois ? La solution choisie a pu surprendre, mais elle s'est avérée la plus judicieuse, en allant chercher l'eau aux Cammazes, où l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN), présidée par Claudie Bonnet, vice-présidente du Conseil départemental, gère un barrage de 10 millions de m³. Il alimente déjà les secteurs de Lavaur, Saint-Sulpice et Puylaurens. Les travaux de dérivation ont permis de connecter Vielmur-sur-Agout et Saint-Paul Cap-de-Joux, ils se poursuivent jusqu'à Graulhet. Le territoire traversé par la canalisation en profite, le coût global (12 millions €) a été mutualisé. La

ressource est suffisante, l'eau distribuée est de qualité. Le chantier, à partir de Blan, comportait quatre tronçons : le premier (4,7 km) jusqu'à la Rivayrière, le deuxième jusqu'à Guitalens-L'Albarède (12,75 km), un troisième, à partir de Montaut, dérive des eaux vers Sémalens (8 km). Le dernier dessert Graulhet (15 km). La dimension des canalisations (500 mm de diamètre) prend en compte l'évolution des besoins à long terme. Le poste de rechloration de la Rivayrière garantit une présence de chlore sur tout le réseau, qui parcourt 40 km à travers le Tarn. Ce chantier a mis l'accent sur la sécurité et l'environnement, notamment, fin 2016, lors de la traversée de l'Agoût, large de 75 m à cet endroit : plutôt que des tranchées, le choix s'est porté sur un forage dirigé de 350 m de long, d'une profondeur maximum de 18 m.



Laurent Vandendriessche
(président du SIAEP Vielmur-Saint
Paul, Conseiller départemental
du canton Plaine de l'Agout)

« Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Vielmur-Saint Paul a fait le choix d'approvisionnement par l'IEMN car il permet d'abandonner le forage et le puits. Il nous offre la possibilité de diversifier notre ressource, en améliorant la qualité de l'eau livrée à nos abonnés et en sécurisant notre approvisionnement. La mutualisation de ce projet avec d'autres syndicats nous aura permis de présenter un projet territorial qui, par son originalité, a suscité l'intérêt du Département du Tarn et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, co-financeurs du projet. »

- **Plus de 35 000 habitants desservis**
- **40 km de réseaux d'adduction**
- **6 200 tuyaux posés**
- **Un investissement public de 13,5 millions d'euros (dont 1,17 million pour le Département)**





Site de Sivens après sa remise en état

Vallée du Tescou : Un projet de territoire concerté

Le projet de territoire de la vallée du Tescou fait suite aux événements qui se sont produits lors du lancement des travaux de la retenue de Sivens à l'automne 2014.

L'abandon du projet initial, demandé par l'État, n'a cependant pas masqué les besoins réels en eau pour ce bassin de vie.

Le Conseil départemental a souhaité exprimer sa profonde solidarité avec les habitants de cette vallée en rappelant qu'il prendrait toute sa part dans la réflexion commune conduisant à répondre aux aspirations locales, particulièrement en lien avec la question de la ressource en eau.

Dans cette perspective, une approche de concertation collective, a été mise en oeuvre. Le Département a mandaté au printemps 2017, un bureau d'études spécialisé dans les missions d'animation, sous le couvert d'une garante de la concertation nommée par le Conseil national du Débat Public. **Ce projet de territoire s'est donc inscrit dans une démarche de co-construction locale innovante, nécessaire pour favoriser le retour à l'apaisement et au dialogue entre ses différents acteurs**, réunis autour du sujet de l'accès et des besoins en eau.

« Aller plus loin dans l'élaboration d'une stratégie locale et la concrétisation de projets proches des aspirations communes »



Christophe Ramond et Jean-Michel Mougard, Préfet du Tarn, lors de la signature de la charte

Ces échanges ont été constructifs et ont permis de rétablir progressivement une capacité d'écoute, un respect mutuel des points de vue, et surtout une prise de conscience collective de pouvoir contribuer à tirer cette vallée vers le haut. La bonne qualité écologique du Tescou, la prise en compte des besoins en eau des différentes activités

économiques, le maintien d'une biodiversité et d'une trame paysagère caractéristiques, **l'examen des opportunités en matière de circuits courts alimentaires et d'offres touristiques, la valorisation des espaces naturels... tous ces thèmes, à priori isolés, se sont retrouvés au cœur des discussions.**

Afin de formuler de manière concrète les propositions d'action, et de formaliser l'engagement pris par chacun sur cette feuille de route, une charte a été signée par l'ensemble des acteurs le 21 décembre dernier.

Cette charte propose, dans un délai de 6 mois, la finalisation d'un programme opérationnel concret à partir des actions validées par chacun. C'est à partir de ce programme que pourront être lancés les

différents projets qui concernent autant les réponses aux besoins en eau dans la vallée que les initiatives en matière de valorisation et de développement de ce territoire.

La méthode de co-construction, qui a fait ses preuves, reste la colonne vertébrale de cette ultime étape.



Continuer à agir sur la question de l'eau dans la vallée du Tescou est évidemment toujours une priorité. A l'heure des préoccupations liées au développement durable, nous ne priverons aucune aire géographique de notre département de l'or bleu de demain. De façon concertée et dans une démarche transparente, nous résoudrons, je l'espère, cette question d'ici la fin du mois de juin. Il en va de la préservation de l'agriculture locale, de la préservation de l'environnement tarnais, et d'une façon plus générale de l'intérêt de tout un bassin de vie. »

Christophe Ramond, président du Conseil départemental, lors du débat d'orientations budgétaires 2018

Didier Houlès,

(Vice-président délégué à la cohésion territoriale, en charge du développement économique et agricole, de l'emploi - Canton de Mazamet 1)



Où en est le projet de territoire de la vallée du Tescou ?

Le projet de territoire est le préalable pour s'accorder sur la ressource en eau nécessaire pour faire vivre cette vallée. Au delà de l'aspect juridique c'est nécessaire-

ment avant tout un projet politique et donc quelque chose de vivant, susceptible d'évolutions. Ce qui compte c'est un cadre stratégique partagé, une gouvernance acceptée, des premières actions, fédératrices et marquant une volonté collective. La signature de la charte préalable en Décembre, acte la réconciliation des forces vives du territoire autour de son avenir. Dans le respect de la charte, la période qui s'ouvre doit nous permettre d'aller plus loin dans l'élaboration d'une stratégie locale, et la concrétisation de projets proches des aspirations communes.

N'avez-vous pas l'impression que tout cela était superflu ?

L'eau n'est plus un simple élément tombant du ciel et donc partant de là abondant. C'est un bien commun déjà rare sur certaines parties de la planète et amené à le devenir sous nos latitudes. Pour les générations futures il convient d'en prévoir les usages, tous les usages, agricoles et non agricoles et de les gérer au mieux de façon durable.

Construire un projet concernant un territoire somme toute modeste sur une notion de rareté peut paraître à certain peu exaltant. Je fais le pari qu'au contraire les conditions

sont réunies pour que la mobilisation de l'intelligence collective précédant l'action publique soit optimum. Il en va de la stabilité du cadre de référence que nous entendons créer.

En parallèle les Départements, dont c'est la compétence, doivent participer à l'expertise hydraulique du bassin, proposer et faire partager la meilleure adéquation besoins /ressources susceptible de répondre aux attendus du projet de territoire.

Il n'y a rien de superflu dans cela.

Ce projet pourrait constituer au final une chance pour le territoire du Tescou ?

Oui il peut démontrer que même après une crise grave, il est possible de se mobiliser collectivement pour tirer un territoire par le haut !

La gestion nouvelle et partagée de la ressource associée à un développement territorial durable, la remobilisation des acteurs autour de projets communs peuvent faire de ce territoire rural un vrai territoire d'innovation.

Et, pourquoi s'empêcher d'y penser, redonner à Sivens et à la vallée nationalement mais négativement connus une dimension positive !

Les missions de la Maison départementale des personnes handicapées

Accueillir, écouter, accompagner les personnes en situation de handicap et leurs entourages, faciliter les démarches, offrir un accès simplifié aux droits et prestations et sensibiliser les citoyens au handicap, telles sont les missions de la MDPH du Tarn.

La MDPH est située à Albi, au 221, avenue Albert Thomas. Une équipe constituée de 35 professionnels assure des missions d'accueil, de conseil, d'orientation, d'évaluation des besoins, d'élaboration de plan de compensation, d'accompagnement des personnes en situation de handicap, tant enfants qu'adultes. Cette équipe de professionnels comprend notamment des médecins, assistantes sociales, infirmières, ergothérapeutes, psychologue, référent insertion professionnelle, correspondant

de scolarisation : ils constituent les équipes techniques pluridisciplinaires qui évaluent les besoins formulés par les personnes en situation de handicap et proposent des plans d'aide (projets personnalisés de scolarisation, plans personnalisés de compensation) pour répondre au mieux aux particularités de chaque situation.

La MDPH est un Groupement d'Intérêt Public, regroupant divers services publics de l'Etat, et le Conseil départemental : celui-ci assurant la responsabilité et la tutelle de cet organisme.

Cette commission, après propositions de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, attribue l'ensemble des droits, prestations, orientations relevant de la compétence de la MDPH :

Les prestations financières (Allocations aux Adultes Handicapées, Allocations de l'Éducation de l'Enfant Handicapé, Prestations de Compensation du Handicap).

Les orientations scolaires et l'ensemble des mesures liées à la scolarité des enfants en situation de handicap (auxiliaires de vie scolaire, aménagements de scolarité, matériels pédagogiques, transports scolaires adaptés, orientations dans des dispositifs scolaire adaptés).

Les 2 instances principales de la MDPH :

- la commission exécutive, composée de 25 membres, pilote l'action de la MDPH, organise son budget, trace et évalue ses projets.

- La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), composée de 23 membres. 1/3 des membres de cette commission sont des représentants associatifs, mettant ainsi l'usager au cœur du dispositif des décisions le concernant.

La Maison de l'autonomie, c'est pour bientôt !

En 2018, le Conseil départemental va mettre en place une maison de l'autonomie, un guichet unique réunissant les services aux personnes âgées dépendantes et la MDPH. L'objectif est de faciliter les relations entre l'administration départementale et les tarnais.



Salle d'accueil de la MDPH

Les orientations médico-sociales vers les Établissements et Services Médico-sociaux, tant pour les enfants que pour les adultes

Les mesures liées à l'emploi (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, Orientations vers le milieu ordinaire de travail ou vers le milieu protégé (établissements et services d'aide par le travail, Orientations vers les centres de rééducation fonctionnelle).

La Carte de Mobilité Inclusion (Nouvelle appellation des anciennes cartes nommées auparavant carte d'invalidité, carte de priorité, carte européenne de stationnement. L'attribution de ces cartes concerne, pour leur majorité, des personnes âgées de plus de 60 ans).

Budget du Département en 2017 :

73,66 M€ sur la fonction personnes handicapées.

Les principales dépenses concernent :

- La PCH (Prestation de compensation du handicap) : **8,21 M€**
- ACTP (Allocation compensatrice pour tierce personne) : **3,02 M€**,
- Frais de séjour en établissements et services de jour : **61,38 M€**.

La MDPH en chiffres

Au 31 décembre 2017, 41 030 habitants du Tarn avaient au moins un droit ouvert à l'une des mesures ou prestations relevant de la compétence de la MDPH, soit 10,5 % de la population de notre département. Cette donnée n'est pas particulière au Tarn ; les départements variant entre un taux de 9 à 12 % de leur population concernée par le handicap.

25 923 nombre de mesures traitées par la MDPH en 2016

(ce nombre est en hausse constante depuis la création de la MDPH ; pour référence en 2007 : 13 900 demandes)

Nombre de bénéficiaires :

1 947 pour l'AEEH

7 823 pour l'AAH

1 263 pour la PCH

1 935 nombre de mesures prononcées liées à la scolarisation des enfants en situation de handicap, pour favoriser leur inclusion

6 952 nombre de mesures prononcées relatives à l'emploi et aux orientations professionnelles

Focus sur les établissements et services médico-sociaux dans le Tarn

Les établissements et services pour enfants offrent 1 077 places ainsi réparties :

398 places pour l'instituts médico-éducatif

228 places pour l'instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques

42 places pour l'instituts d'éducation motrice

95 places pour le centre spécialisé pour déficients auditifs

25 places pour les autres établissements

264 places pour les services éducatifs spécialisés à domicile



La MDPH vous accueille et vous écoute

L'équipe de la MDPH est à votre écoute et à votre disposition. Certains de ses professionnels se déplacent à domicile, sur l'ensemble du territoire ou au sein des Maisons du Département pour évaluer les besoins et apporter les réponses les plus personnalisées possibles.

Un partenariat fort et riche unit la MDPH avec ses principaux interlocuteurs : les institutions (Agence Régionale de Santé, Education nationale, DDCSPP, Ut de la Direccte, CAF, CPAM, Conseil départemental ...), les établissements et services médico-sociaux, les associations de personnes handicapées et leurs familles.

221 avenue Albert Thomas à Albi - Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Téléphone : 05 63 43 32 40 / Courriel : mdph.accueil@tarn.fr





Henri Darasse



Alain Garrigue



Alain Fabreal

Une saison culturelle tournée vers le patrimoine tarnais, au-delà des façades

2018 est l'année européenne du Patrimoine culturel. Le Conseil départemental propose une programmation autour du « Patrimoine au-delà des façades ».

Les musées départementaux ont choisi de faire interagir le patrimoine et la peinture. Trois artistes peintres aux styles et orientations différentes, Henri Darasse, Alain Fabreal et Alain Garrigue, regroupés sous la dénomination « Ça peint », ont été sollicités pour réaliser les expositions temporaires. Ils proposent une relecture des collections et des lieux pour questionner la notion de patrimoine.

Trois artistes, trois expositions croisées, trois approches de notre patrimoine.

La rencontre des artistes avec les musées en tant que lieux a été déterminante dans leur travail. Ils ont chacun porté trois regards différents, suivant leur territoire pictural de prédilection. Henri Darasse utilise les objets comme support-empreinte ; Alain Fabréal joue avec les mythes et les références symboliques ; Alain Garrigue s'exprime à travers le mélange plastique des symboles.



Photo : Bruno Badoux

Exposition « Çapeint : ça fore »

Musée-mine départemental, Cagnac-les-Mines - **Du 16 mars au 16 septembre 2018**

La matière charbon est le fil conducteur des œuvres des trois artistes. Alain Garrigue a réalisé un travail autour du charbon et des gestes des mineurs. Il en ressort un univers pictural où les signes, les griffures ou des mots abandonnés emplissent la toile.

Exposition « Çapeint : ça muse »

Château-musée du Cayla - **Du 30 mars au 21 octobre 2018**

La mémoire des lieux et le quotidien au Cayla ont nourri l'inspiration des artistes. Alain Fabreal a travaillé à partir du journal d'Eugénie de Guérin et l'a croisé avec son univers artistique (série Psychogrammes et L'inquiétant familial), faisant naître une série de dessins et de peintures.

Exposition « Çapeint : ça tisse »

Musée départemental du Textile - **Du 13 avril au 21 octobre 2018**

La notion de tissage a rassemblé le travail des artistes. Henri Darasse travaille la peinture au rouleau pour réaliser un tissage pictural. Motifs positifs et négatifs donnent un entrelacement graphique qui évoque le textile. Point de départ de son travail, ces motifs sont enrichis d'accidents successifs, selon ses termes, mettant en évidence la relation fil/trait.

Exposer ces trois artistes dans les trois musées départementaux permet de multiplier les regards et incite le visiteur à se déplacer pour découvrir l'univers pictural de chaque artiste dans sa globalité.

Pour les découvrir, un site internet : www.ex-situ-chronica.fr



Un concours de poésie, pour valoriser le patrimoine littéraire

Le château-musée du Cayla ouvre une fenêtre littéraire sur la notion du patrimoine. En proposant le concours de poésie « Mon patrimoine intime : ce lieu que je porte en moi », le Conseil départemental avec la Conservation départementale des musées du Tarn valorise l'écrit et encourage un public d'amateurs (adultes, enfants, groupes) à exprimer son patrimoine à travers des mots.

En partenariat avec ARPO.

Informations et règlement sur demande : conservation.departementale@tarn.fr

Un réseau culturel sur tout le territoire

Depuis deux ans, le Conseil départemental convie des partenaires culturels, institutionnels, privés, associatifs, à programmer des expositions et des manifestations en lien avec la thématique des musées départementaux. Plus de 60 manifestations sont prévues sur tout le territoire. Elles viennent enrichir et compléter la programmation départementale, en valorisant le patrimoine tarnais différemment.

Un dépliant-programme reprend l'ensemble des manifestations. Il est disponible dans les musées départementaux, chez tous les partenaires, dans le réseau Club des sites et les offices de tourisme tarnais.

Retrouvez le dépliant-programme à la rubrique «Espace presse» sur musees-departementaux.tarn.fr

Une exposition va silloner le département

Résultat d'un concours de photographies amateurs lancé à l'automne 2017, l'exposition « Tarn : un autre patrimoine » valorise des anciens lieux d'activités - industrielles, agricoles, touristiques - tarnais. 30 photographies ont été sélectionnées sur les 183 proposées. Elles seront visibles à partir du 5 mars dans 20 sites partenaires (liste des lieux d'accueil sur musees-departementaux.tarn.fr).

Le public est encouragé à voter pour élire le « Prix du public » (vote sur le site internet des musées départementaux ou sur la page Facebook @TarnMuseesDepartementaux).



Précarité énergétique : mise en place du chèque énergie

Dans le cadre de sa politique en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et de ses missions sociales le Département a organisé le 15 janvier dernier une demi-journée d'information sur la mise en place du chèque énergie.

Véritable nouveauté dans l'accès aux droits, le chèque énergie remplace depuis le 1^{er} janvier 2018 les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Travailleurs sociaux du Département, de la CAF ou des CCAS, bailleurs sociaux, associations d'insertion, Maisons de services aux publics (MSAP), fournisseurs d'énergie... plus de 130 personnes ont répondu présent à cette rencontre qui se déroulait à l'école des Mines d'Albi.

Zoom sur les aides FSL Energie attribuées par le Département en 2016

- 1737 dossiers déposés
- 1354 aides accordées
- 420 000 € de dépenses

En 2017

- 1328 demandes déposées
- 1052 accordées
- 313212 € de dépenses

Les correspondants solidarité d'EDF et d'ENGIE ont respectivement présenté la procédure en cas d'impayés de factures d'énergie et la réorganisation en 2 directions distinctes d'Engie (le tarif réglementé de gaz d'une part, offres de marché d'autre part). Très intéressés les professionnels présents ont pris connaissance des modalités pratiques de mise en œuvre du chèque énergie, nouveau moyen de paiement pour régler les factures ou pour réaliser des travaux d'économie d'énergie quelle que soit l'énergie concernée : électricité, gaz, fioul ou bois.

Le chèque énergie est un dispositif de l'État qui **s'adresse aux personnes les plus démunies qui doivent pour y être éligible remplir 3 critères cumulatifs :**

- de revenu,
- de composition familiale,
- de taxe d'habitation même si le ménage en est exonéré.

L'envoi du chèque énergie est effectué chaque année entre fin mars- fin avril aux ménages concernés, directement par voie postale et sert de paiement aux fournisseurs soit en l'envoyant par courrier soit en ligne sur le portail internet : www.chequeenergie.gouv.fr

Sa validité court jusqu'au 31 mars de l'année suivante, sauf pour le financement de travaux, durée de 2 ans. Près de 4 millions de personnes sont concernées par ce nouveau dispositif pour lutter contre la précarité énergétique.



Se renseigner :

Maison de Services Aux Publics (MSAP) :

www.maisondeservicesaupublic.fr

Maisons du Département :

www.tarn.fr

ADIL :

www.adiltarn.org

Espace Infos Energie :

www.caue-mp.fr

Site officiel chèque énergie :

www.chequeenergie.gouv.fr

Numéro dédié particulier : 0805 204 805 (gratuit)

Numéro dédié professionnels : 09 70 82 85 82

À retenir absolument :

Pour en bénéficiar, vous devez **obligatoirement déclarer vos ressources** auprès des impôts même si vous n'êtes pas imposables.

Le chèque énergie envoyé en 2018 est calculé sur le revenu fiscal de référence de 2017 concernant les ressources déclarées de 2016.



Réduire la fracture numérique, le Département s'engage pour les collèges

Le Plan numérique pour l'éducation a pour but de généraliser l'usage du numérique permettant d'ouvrir de nouvelles possibilités pour **réduire les inégalités et lutter contre le décrochage scolaire**.

Les collèges Jean Jaurès à Albi et Jean Monnet à Castres ont été les premiers équipés.

Ce Plan a débuté en 2015 par une phase de préfiguration. Suite à un appel à projet lancé par le Gouvernement, l'État et le Département ont sélectionné **deux collèges Tarnais pour être « collèges préfigurateurs »**.

Les élèves de 5^e et les enseignants de ce même niveau des collèges Jean Jaurès à Albi et Jean Monnet à Castres ont été équipés individuellement en tablettes numériques.

- 330 tablettes ont été distribuées les deux premières années.
- 380 tablettes seront distribuées cette année.

Au total, 710 tablettes ont été achetées par le Département pour le collège Jean Monnet.

Le coût total de l'opération s'élève à 380 189,40 €.



➤ 22 collèges sur 31 sont actuellement raccordés au réseau de fibre optique. Les derniers établissements, bénéficiant encore de l'ADSL devraient être raccordés avant 2021.

Vers la généralisation des classes mobiles

6 autres collèges tarnais (**Aristide Bruant à Albi, Victor Hugo à Carmaux, Vallée du Thoré à Labastide-Rouairoux, Montagne Noire à Labruguière, Marcel Pagnol à Mazamet, Pierre Suc à Saint-Sulpice**) ont bénéficié de l'installation de classes mobiles.

Une classe mobile est un système comportant l'ensemble des éléments nécessaires à la tenue d'un cours : tablettes numériques, ordinateurs portables, bornes wifi, tableau blanc interactif...

➤ Le Conseil départemental s'engage à mettre en place des classes mobiles dans tous les établissements

Un septième collège, **Les Portanelles à Lautrec**, bénéficie actuellement de l'installation de 3 classes mobiles (3 chariots, 45 tablettes élèves, 15 tablettes enseignants et 3 ordinateurs portables pour un montant de 39 000 euros).

Au total, 1757 tablettes élèves ont déjà été distribuées pour un coût pour le Conseil départemental de 917 000 euros.

Jean-Brice Guillen, enseignant : « Les élèves sont très demandeurs »

Jean-Brice Guillen est professeur de mathématiques au collège Jean Monnet à Castres. Il est aussi référent numérique de l'établissement et concerné au premier chef par l'arrivée des tablettes numériques :

« Jean Monnet a été choisi voici deux ans comme collège préfigurateur de cette opération financée à part égale par l'État et le Conseil départemental. Après quelques tâtonnements, le choix s'est définitivement porté sur le système SQOOOL qui fonctionne sous Android, mais qui offre surtout un meilleur service après-vente et maintenance que Windows.

Les débuts n'ont pas été simples, on a dû apprendre à pratiquer une pédagogie différente, mais cela va de mieux en mieux. Pour l'enseignant qui utilise le numérique en cours, cela change les choses, les préparations sont plus longues. À Jean Monnet, nous sommes 30 % des enseignants à utiliser le numérique en permanence, alors que 10 % ne l'ont jamais utilisé. Moi, je ne regrette pas le temps que j'y passe. C'est surtout une question de génération, les jeunes enseignants sont plus attentifs à cette évolution. Les élèves eux sont très demandeurs. La tablette numérique est donc un très bel outil. »

Guy Malaterre

(Vice-président du Conseil départemental délégué à l'enseignement - Canton de Carmaux 1 - Le Ségala) :

« Permettre l'usage de nouvelles technologies »

« Le numérique a pris une part incontournable dans notre quotidien. En plus d'être un support pédagogique à forte valeur ajoutée, il est important que l'équipement des collèges permette l'usage de ces nouvelles technologies. C'est pour cette raison que le Conseil départemental a répondu à l'appel à projet « Collèges connectés et innovation pédagogique ». Sept collèges ont été sélectionnés pour bénéficier de classes mobiles. Une évaluation sera toutefois réalisée avant la poursuite de l'opération. »



EXPOSITIONS

Relief, un autre regard

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES À ALBI



Les Archives départementales du Tarn accueillent **jusqu'au au 23 mars**, l'exposition : **Relief, un autre regard. Les Affiches sortent du cadre**.

Marie Colombié réinterprète une douzaine d'affiches anciennes présentées

La main est l'outil
HÔTEL ROCHEGUDE À ALBI

Plus de 1500 personnes ont découvert une exposition extraordinaire à l'occasion des journées du patrimoine en 2017 à Albi. Cette mise en scène des métiers d'art a surpris par sa virtuosité et son onirisme.

Plébiscités par le public, les artistes de Cub'ART reviennent bousculer l'Hôtel Rochegude pour leur nouvelle exposition «La main est l'outil».

Dans une nouvelle scénographie délirante, ils présentent des créations allant de la sculpture à l'utilitaire, dans toutes les matières : porcelaine, céramique, verre, vitrail, mosaïque et plus encore

aux côtés des documents originaux. Ni peintre, ni sculptrice, ni photographe, l'artiste travaille les images en trois dimensions et donne vie aux affiches et aux photos. En s'éloignant de la traditionnelle image lisse, elle permet au public non-voyant et malvoyant de découvrir et de ressentir les archives « au bout des doigts ». Ces œuvres sont labellisées Art tactile Universel.

Archives départementales
Avenue de la Verrerie
81000 Albi

Tél. : 05 63 36 21 00

Entrée libre
du 6 au 29 avril 2018
Hôtel particulier
Rochegude
28 rue Rochegude à Albi

**Le Tarn en céramique - ARCHÉOCRYPTE DE LAGRAVE**

Le Tarn c'est une farandole de villes de briques, mais c'est aussi les potiers au savoir-faire millénaire depuis la sigillée de Montans, les potiers du hameau de Bonnefil, les vases du haut-moyen-âge de Lagrave, jusqu'aux derniers potiers du XX^e siècle d'Albi, de Castres ainsi que les incontournables potiers de Girous-sens. Cette exposition gratuite prêtée par les Archives départementales

d'Albi donne un aperçu de ces productions réalisées à partir d'une boule d'argile posée sur un tour. Une collection privée de céramiques (fin XVIII^e - XX^es.), prêtée gracieusement par Madame et Monsieur Houdet, agrémenté l'exposition.

Ouvert le mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.
Ouvert du mardi au dimanche après-midi à partir du 1er mars.

Contact : 05 63 81 44 47

**Musée centre d'art du Verre - CARMAUX**

Le musée/centre d'art du verre de Carmaux (MCDAV) s'est engagé activement depuis 2001 dans le soutien à la création par l'installation d'un atelier

verrier dans ses murs, et l'accueil d'artistes et d'artisans en résidence. Venant ainsi compléter la palette des activités intrinsèques au musée : exposition temporaire, biennale des verriers, édition...

En 2018, le MCDAV initie la création d'un Prix dédié à la jeune création du verre en France, avec la volonté

de réunir et d'associer au sein d'un même Jury, et pour la première fois, les institutions françaises qui œuvrent également dans ce domaine. Une première en France, dans le domaine du verre.

Cette édition en appellera d'autres. En effet, le Prix aura lieu tous les deux ans, en alternance avec la biennale des verriers.

Tous les renseignements sur
www.museeverre-tarn.com

Albi Flamenco - ALBI

La 7^e édition des Rencontres Albi Flamenco **du 16 au 20 mars** à Albi s'offrent pour 2018 une grande figure de la culture espagnole : Goya. Avec ce peintre majeur, ses « caprichos » et sa « Maja », c'est l'Espagne du XVIII^e siècle qui frappe à notre porte : l'inquisition encore, la méfiance pour les idées des encyclopédistes, mais aussi la volonté

de certains esprits éclairés de faire entrer le pays dans la modernité ou de montrer, comme Goya, l'Espagne en cette fin de siècle qui voit également les premiers balbutiements du flamenco.

flamencopourtous.blogspot.com

Carolyn Carlson, Poetry event – MUSÉE TOULOUSE LAUTREC À ALBI

Carolyn Carlson utilise le terme « poésie visuelle » pour désigner son travail. L'univers poétique qui est le sien s'exprime aujourd'hui par plusieurs médiums : la danse, l'écriture et la calligraphie. Ses poèmes et ses encres ont donné lieu à plusieurs ouvrages. Carolyn Carlson développe depuis de nombreuses années une forme particulière, à la croisée de ces expériences, les **Poetry Events**. Dans un cadre d'improvisation, danse, lecture poétique et musique s'y entremêlent pour donner naissance à des instantanés portés par l'imaginaire de la Blue Lady. Conçu et vécu en fonction de son lieu de représentation et des artistes qui y participent, chaque Poetry Event constitue un événement unique, un moment privilégié habité par une expression poétique d'une infinie liberté.

Jeudi 22 mars à 19h00
10 euros - Paiement sur place le 22 mars 2018 mais inscription obligatoire au 05 63 49 58 97 ou servicedespublics@museetoulouselautrec.com



En parallèle, Carolyn Carlson sera au mTL **du 23 mars au 31 mai** à travers la « poésie visuelle » de son expression graphique. Connue comme danseuse et chorégraphe d'exception, Carolyn Carlson est aussi peintre et poète. Le mTL expose plus d'une centaine de dessins et calligraphies à l'encre de Chine, à la gouache ou à l'aquarelle, qu'elle a réalisés tout au long de sa carrière.

www.musee-toulouse-lautrec.com

PATRIMOINE

Vaour et Penne – L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES ÉGLISES DE PENNE

Le Pays de Vaour mène deux projets de restauration à Penne (peintures de l'église St. Vergondin) et à Vaour (Commanderie des Templiers) qui font l'objet d'une convention avec la Fondation du Patrimoine pour leur financement.

Devant le coût de ces travaux d'envergure, la Fondation du Patrimoine s'est intéressée à ce projet municipal et associatif par le lancement d'une campagne de collecte de dons. Ces derniers, déductibles des impôts,



peuvent être effectués par des particuliers ou des entreprises par un bulletin de don disponible à l'Association de Sauvegarde des églises de Penne par mél

eglisesdepennne@gmail.com
ou à la Mairie de Vaour.

www.fondation-patrimoine.org/51540
www.fondation-patrimoine.org/51539

Généalogie - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Vous êtes intéressés par la généalogie ? vous voulez découvrir l'histoire de votre famille, de votre maison, de votre commune ? Les bénévoles de l'antenne tarnaise de l'EGMT (Entraide Généalogie Midi Toulousain) vous accueillent aux Archives Départementales (rue de la Verrerie) deux fois par mois de 13h30 à 17h30 (sauf en Août) le 2^e mercredi et le 4^e jeudi en Salle des Associations. Les prochaines permanences ont lieu les **14 et 22 mars**.

L'an dernier c'est plus d'une

soixantaine de personnes qui ont été accueillies et renseignées.

L'EGMT est une association basée à Toulouse qui rayonne sur les départements de l'Occitanie et qui compte de nombreux adhérents.

Avenue de la Verrerie - Albi
Mél : contact@egmt.org

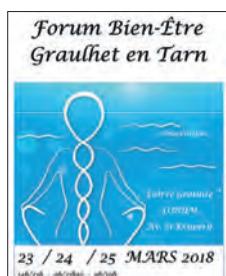


SALONS

Journées du bien-être – GRAULHET

Ces journées ont pour but, d'une part de réunir un maximum de thérapeutes, conseillers, animateurs, écrivains autour des thérapies douces, respectueuses du corps dans son ensemble ; d'autre part de recevoir des spécialistes, chercheurs, pour découvrir ou confirmer les enjeux environnementaux qui sont directement liés à

notre santé. Programme sur : forumbienetregraulhet.wordpress.com



Salon du flipper

– LAVAUR

Le 4^e salon du flipper et des jeux de café se déroulera les **21 et 22 avril** prochain à la Halle d'Occitanie à Lavaur. Un salon familial où petits et grands pourront s'éclater et qui a connu un gros succès populaire lors des trois premières éditions.

Florales – MAZAMET

Rendez-vous incontournable du printemps, les Florales seront de retour du **27 au 29 avril** à Mazamet pour trois journées d'animations et d'expositions qui enchanteront tous les passionnés de jardin et de nature. Autour du thème central de cette année « Au fil de l'eau... Le jardin », les Florales proposeront de

nombreuses animations pour les petits et pour les grands.



CONCERTS

Festival Acthéo - ALBI

Le Festival Acthéo, Festival Européen de Théâtre Étudiant organisé par



les élèves de l'école IMT Mines Albi, fêtera son 20^e anniversaire du 7 au 13 avril 2018. Comme chaque année, l'événement se déroulera au cœur d'Albi. Le programme se divisera en deux temps.

Le OFF ouvrira le festival les samedi 7 et dimanche 8 avril, dans les rues de la ville.

Durant la semaine, du

lundi 9 au vendredi 13 avril, le IN s'installera au théâtre des Lices. Chaque soir, à raison d'une entrée fixée à 1€ symbolique, deux pièces seront jouées par des étudiants venus de France et d'ailleurs. Des œuvres originales, des classiques, de l'improvisation...

actheo.bde-emac.fr

Rock 21 - PUYGOUZON

Rock 21 Albi est une association de loi 1901 composée

de parents d'enfants porteurs de trisomie 21 ainsi que de personnes souhaitant s'investir dans la cause du handicap à travers la musique.

Le festival Rock 21 Albi est un projet qui vise à promou-

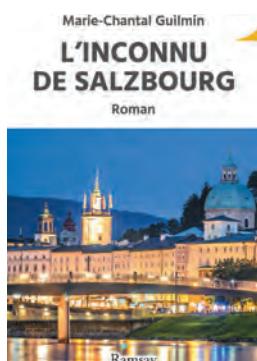
voir la journée mondiale de la trisomie 21 en lui associant une image festive, dynamique et positive. L'édition 2018 du festival aura lieu à Puygouzon le **samedi 31 mars** avec comme tête d'affiche Barbar o'rum, Transcendental Puppies et Coanda.

Plus d'info sur rock21albi.com

KIOSQUE

L'inconnue de Salzbourg - MARIE-CHANTAL GUILMIN

De la Touraine à Salzbourg en Autriche, la quête d'une jeune femme parisienne riche et passionnée de musique. Un livre envoûtant et dépayasant qui ouvre un chemin que l'on a envie de suivre jusqu'au bout.

**La revue du Tarn****- HIVER 2018**

Ce numéro de la revue plonge dans les expressions artistiques locales souvent oubliées, celles des villages, des tréteaux amateurs. Il donne la parole aux acteurs impliqués dans le théâtre, la musique, la chanson, le cinéma.

Un numéro de fête consacré aux spectacles qui, comme acteurs ou spectateurs, nous sont nécessaires.

Disponible en kiosque et en librairie : 15 €. Abonnement d'un an (4 numéros) : 48 €.

Renseignements : Revue du Tarn, 1, avenue de la Verrerie, 81013 Albi CEDEX 9

Tél. : 05 63 36 21 00

**Archéologie Tarnaise**

Archéologie Tarnaise est le bulletin des associations archéologiques du Tarn. Il est édité chaque année par le Comité départemental d'Archéologie du Tarn pour diffuser l'actualité archéologique du département. Au sommaire cette année : De la Préhistoire : le Paléolithique ancien et moyen entre Sor, Agout et Thoré, par Danièle Viers, et le mobilier de la station magdalénienne de plein air de "La Combarri" (Lautrec, Tarn) par Alain Rodrigue. De la Protohistoire : des tombes à incinération à



"Gourjade" (Castres, Tarn) par Soizic Foucher, Du gallo-romain : les collections de deux sites antiques à Lasgraïsses et à Sieurac par Christophe Mendygral et par Yann Roques, l'avancement des prospections sur la

sidérurgie ancienne dans le Tarn menées par Anne Filipini et l'équipe universitaire de Toulouse, Du médiéval : l'église rurale Notre-Dame de Cahuaguet (Saint-Grégoire, Tarn) par Marc Durand et Christophe Mendygral, Du moderne : le catalogue des céramiques provenant du Palais de la Berbie (Albi, Tarn) par Jean-Michel Lassure.

15 euros

en commande auprès du Comité départemental d'archéologie du Tarn 244 av. de Roquencourbe, 81100 Castres. cdatarn@free.fr

**La chapelle Saint-Pierre-du-Puy, toute une histoire**

La restauration de la chapelle Saint-Pierre-du-Puy est d'abord une magnifique aventure humaine. Quelques habitants ont décidé un jour de réagir ensemble pour que les générations futures puissent profiter de ce site exceptionnel en créant l'association. A.R.B.R.E. (Association Régionale Bénévole de Restauration de l'Eglise). C'est ce cheminement que vous conte cet ouvrage

modeste mais qui résume l'engagement de chacun.

25 euros

**En vente à la Mairie de Giroussens
Ou en commande : arbre81@gmail.com**



CHRISTOPHE RAMOND : « L'OCCITAN : UN PATRIMOINE MILLENIAIRE À SAUVEGARDER, UNE RESSOURCE CONTEMPORAINE À MOBILISER POUR LES CITOYENS ET LES TERRITOIRES TARNAIS.

CRISTÒL RAMOND : « L'OCCITAN : SALVAR UN PATRIMÒNI MILLENAR, MOBILISAR UNA RESSORÇA CONTEMPORANÈA PELS CIUTADANS E PELS TERRITÒRIES



Ph. Mickaël Noël

« Partie intégrante de l'identité tarnaise, l'occitan est une clef de compréhension de notre environnement naturel et sociétal. La langue d'oc révèle en effet la signification de la majorité des noms de nos communes (Lavaur signifie « le ravin », Graulhet « les grenouilles », Monestiés « le Monastère »).

Quant aux plus grands sites touristiques du Tarn, leur existence même est directement liée à l'histoire occitane notamment à la Croisade contre les Albigeois qui fera émerger au 13^e siècle nos nombreuses bastides telles que Cordes-sur-Ciel ou Castelnau-de-Montmiral et conduira à la construction de la Cathédrale Sainte-Cécile d'Albi.

Véhiculée par les Troubadours, langue littéraire de toute l'Europe au 12^e siècle, l'occitan est aujourd'hui en danger d'extinction selon l'UNESCO. Comme bon nombre de mes concitoyens, j'ai grandi dans un environnement familial où la « lenga nòstra », bien

que présente, ne fut pas transmise. Face à cette situation, en tant que citoyen attaché à son patrimoine et élu local, je souhaite poursuivre le soutien du Département aux organismes culturels occitans et renforcer la dimension transversale de la politique occitane impulsée par notre collectivité en 2008 lors de la création de la Mission occitane. En effet, **loin d'appréhender l'occitan comme une sous-rubrique de la sphère culturelle ou de le limiter à sa dimension linguistique, le Département mobilise la ressource occitane** de façon intersectorielle pour renforcer la valorisation des territoires, les liens intergénérationnels et l'offre de services publics au bénéfice de tous les citoyens.

Rattachée à la Direction Générale Adjointe des Politiques Transversales et de la Citoyenneté, la Mission occitane est chargée de concrétiser ces objectifs conformément au Schéma Départemental de Développement de l'Occitan adopté par notre Assemblée en 2012 et aux orientations de la Conseillère départementale en charge de l'occitan Catherine Rabou.

La conduite de cette politique occitane implique un travail multipartenarial avec de nombreux acteurs administratifs, associatifs, économiques et institutionnels ainsi que le pilotage de dispositifs transversaux dans des domaines tels que **l'enseignement, l'économie, le tourisme, la culture, les arts, la lecture publique, la signalétique routière, la solidarité ou le marketing territorial**.

Dans ce cadre, le Département a signé des conventions telles que :

- La convention avec l'Inspection académique pour l'enseignement de l'occitan.
- La Convention avec l'ISTHIA-Université de Toulouse Jean Jaurès sur le tourisme culturel occitan.

- La Convention avec 33 EHPAD pour l'utilisation de l'occitan auprès des personnes âgées.
- La Convention d'adhésion à la marque territoriale *Tarn, cœur d'Occitanie* signée avec 430 adhérents.
- La Convention avec le Centre Interrégional de Développement de l'Occitan (CIRDOC) pour la promotion du patrimoine immatériel occitan.
- La Convention avec la Radio 100% et le CIRDOC pour la coproduction d'émissions radiophoniques sur l'étymologie occitane des noms de communes.

Ces actions répondent aux aspirations des Tarnais, questionnés en 2010 lors de l'enquête sur les usages et perceptions de l'occitan en Midi-Pyrénées :

- 79% souhaitaient une intervention des pouvoirs publics en faveur de l'occitan et 64 % étaient favorables aux panneaux de signalisation bilingue français/occitan.
- 72% étaient favorables à la possibilité d'apprendre l'occitan à l'école au collège ou au lycée.
- 87 % pensaient que le patrimoine occitan permet de valoriser les activités touristiques tandis que 74% estimaient que l'intégration de l'occitan sur les produits commerciaux incite à l'achat.

À ce titre, et **dans le cadre des compétences fixées par la Loi NOTRe, le Département poursuivra sa politique de promotion et de mobilisation transversale de l'occitan** ainsi que la valorisation de ce dernier pour renforcer l'attractivité touristique et territoriale du Tarn. L'adhésion de plus de 400 structures à notre marque territoriale *Tarn, cœur d'Occitanie* témoigne de notre attachement commun au patrimoine occitan et des multiples enjeux liés à notre « Mine d'OC ».

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental

Tribune libre des groupes représentés au Conseil départemental

Conformément à la loi relative à la Démocratie de Proximité adoptée le 27 février 2002, AtoutsTARN ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil départemental.

Groupe de la majorité départementale

L'ingénierie départementale au service des territoires

Les collectivités doivent aujourd'hui faire face à de multiples contraintes : budgétaires avec la rareté des finances publiques, mais aussi réglementaires et techniques au moment de mettre en œuvre un projet.

Face à ce constat, le Département a souhaité maintenir dans ses orientations budgétaires pour 2018, son soutien financier indispensable aux investissements locaux pour aider les communes et les EPCI à la réalisation de leurs projets : équipements sportifs, bâtiments à vocation de services publics, aide à la conservation et à la restauration du patrimoine rural non protégé, fonds d'aide à la voirie, etc.

Conforté dans son rôle de garant des solidarités sociales et territoriales, le Département a également souhaité renforcer davantage encore, l'appui qu'il apporte depuis de nombreuses

années aux communes et EPCI, en mobilisant ses ressources et son expertise en matière d'assistance technique et de conseil auprès des maîtres d'ouvrage.

En partenaire privilégié des communes et des intercommunalités, le Département jouera un rôle de facilitateur et d'assistance technique auprès des communes en les accompagnant avec une ingénierie publique adaptée à la diversité des projets locaux en matière d'eau, d'assainissement, de voirie, mais aussi en matière de crèches via les Maisons d'Assistantes maternelles, de bibliothèque avec le soutien logistique de la bibliothèque départementale.

L'accompagnement par l'ingénierie départementale se fera par un guichet unique qui offrira aux maires et aux EPCI l'appui de conseils techniques et administratifs qui leur font souvent défaut pour bâtir leurs projets, rédiger les cahiers des charges, lancer des

appels d'offres, et privilégier les modes de financement les plus performants.

Cette initiative se veut au service de toutes les collectivités et leurs habitants. Elle prend en compte les besoins émergents et mutualise les connaissances et compétences présentes sur le terrain pour une action publique globalement plus efficiente, au service du Tarn et de tous ses territoires.

Groupe de la Majorité départementale

Eva GERAUD, Christophe RAMOND, Patrice BEDIER, Élisabeth CLAVERIE, Sylvie BIBAL-DIOGO, Guy MALATERRE, André FABRE, Aline REDO, Isabelle ESPINOSA, Christophe TESTAS, Bernard BACABE, Florence BELOU, Michel BENOIT, Claudie BONNET, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christophe HÉRIN, Dominique RONDI-SARRAT, Gilles TURLAN, Christelle CABANIS, Didier HOULÈS, Florence ESTRABAUD, Daniel VIAELLE, Catherine RABOU, Laurent VANDENDRIESEN, Marie-Claire MALROUX, Jean-Paul RAYNAUD, Maryline LHERM, Paul SALVADOR.

Groupe de l'opposition départementale

Nous vivons des changements majeurs dans la façon de vivre le fait politique. Les partis demeurent, de nouveaux se créent ... Rappelons que notre groupe n'est pas un groupe d'opposition mais un groupe de propositions.

Le Président du Département souhaite le dialogue et l'échange avec et entre les élus. Nous partageons cette volonté et donnons clairement nos positions.

Le Département, quelles orientations pour 2018 ?

3 priorités pour le Département en 2018, et pour les prochaines années : l'autoroute Castres/Mazamet – Toulouse, le Haut et Très Haut Débit pour l'ensemble des Tarnais pour 2025 au plus tard, et l'aménagement en eau de la Vallée du Tescou. Sans oublier la poursuite des plans pluriannuels pour les collèges, les routes ... avec une priorité pour l'axe Albi-Castres, la RD 612. Nous approuvons unanimement ces grands axes de développement pour notre territoire. Nous avançons dans ce sens, ensemble, pour servir au mieux les Tarnais.

Cependant, restons vigilants ...

Sur la question fiscale. Après une augmentation de 4.5% en 2017, à laquelle notre Groupe s'était opposé, le Président a précisé ne pas vouloir recourir à une nouvelle augmentation, tout en maintenant le niveau des investissements. Notre groupe considère qu'une pause sur la pression fiscale de nos concitoyens, en

2018, est nécessaire. Nous y serons extrêmement vigilants. D'autres sources d'économie sont possibles pour financer les investissements que nous soutenons.

Parmi nos propositions :

- Actions sur l'organisation de notre structure :
 - Application de la durée légale du travail (35H/semaine) à la collectivité départementale libérerait des ressources pour réorganiser au mieux nos services,
 - Révision des participations du Département auprès des organismes tiers, suite à des audits financiers précis,
 - En lien avec la proposition de la réorganisation de la DGA Solidarité émise par le Président, nous proposons un redéploiement des effectifs, principalement sur les services en charge du RSA et l'aide à l'enfance.
- Actions sur les aides sociales :
 - 10 300 foyers bénéficiaires du RSA dans le Tarn. Des actions fortes de retour à l'emploi doivent être proposées : créer une équipe dédiée de formateurs et de conseillers emplois pour accompagner les allocataires, exercer un tutorat en entreprise, obliger les allocataires pouvant reprendre une activité à être inscrits à Pôle Emploi ...
 - La prise en charge des Mineurs Non Accompagnées (MNA) doit être repensée pour être ajustée aux besoins de ces enfants, afin de désengorger les structures d'accueil classiques et également de maîtriser le coût engendré par cette nouvelle urgence. Il est important d'innover dans cette nouvelle mission :

il faut libérer des moyens humains et proposer des formations adaptées pour nos travailleurs sociaux. Il faudrait également développer de nouveaux modes d'hébergement comme les appartements partagés (plus appropriés et moins coûteux) mais aussi les familles d'accueil.

En optimisant nos moyens et en réalisant des économies sur certaines aides facultatives, notre Département pourrait ainsi maintenir son niveau de fiscalité, maintenir les investissements nécessaires mais aussi garantir les aides sociales pour bien vivre dans notre Département.

Avançons ensemble, mais dans une concertation partagée. Nous n'avons pas voté les orientations budgétaires 2018 du Président Christophe Ramond, toutefois le débat a été riche et intense.

Les conseillers départementaux du groupe « Ensemble, La Passion du Tarn »

Jean-Luc ALIBERT, Marie-Louise AT, Émilie AUSSAGUEL, Françoise BARDOU, Nathalie BORGHESE, Evelyne BRETAGNE, Joseph DALLA-RIVA, Philippe FOLLIOT, Michel FRANQUES, Patrice GAUSSERAND, Éric GUILLAUMIN, Anne LAPERROUZE, Régine MASSOUTIÉ-GIRARDET, Michel MONSARRAT, Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ, Éric PUJOL, Jacques THOUROUDE, Nathalie de VILLENEUVE



Bernard **DAVID**
Philippe **GODDERIDGE**
Patrick **LOUGHAN**
Rebecca **MAEDER**
Livia **MARIN**
Martin **McWILLIAM**
Paola **PARONETTO**
Ann **VAN HOEY**

Exposition Terre et Terres 2018

La Dérive des Contenants

*Centre Céramique Giroussens 21 avril - 24 juin 
7, place Lucie Bouniol // 81500 Giroussens // du mardi au dimanche 10h-12h 14h-18h

terre-et-terres.com

* 2 et 3 juin

Marché céramique
et parcours sculpture
à Giroussens



* 22 et 23 septembre

Les allées céramiques
allées François Verdier
à Toulouse

AUJOURD'HUI & DEMAIN

la jeune
garde
du verre
français

MUSÉE / CENTRE D'ART
DU VERRE

Carmaux. Tarn
exposition

01.04.18
15.10.18

Carmausin
Ségala

avec le soutien de :



AURÉLIE ABADIE & VIANNEY JOLIVET
SAMUEL SAUQUES YEUN-KYUNG KIM
RÉGIS ANCHUELO THIBAULT LAFLEURIEL
LAETITIA ANDRIGHETTO & CLAIRE LANGE
JEAN-CHARLES MIOT JOANNE LE GOFF
DAVID ARNAUD JULIE LEGRAND
FRANÇOIS ARNAUD PASCAL LEMOINE
MARIE-ANNE BACCICHE MARIE-ANNE BACCICHE
PAULINE BETIN XAVIER LE NORMAND
JULIE BONNAFOUS JULIETTE LEPELIER
LAURENCE BRABANT & ERI MAEDA
ALAIN VILLECHANGE JÉRÉMIE MATYJASZCZYK
VINCENT BREED VANESSA MITRANI
ANTOINE BRODIN SOFIANE M'SADEK
MATHILDE CAYLOU SIMON MULLER
HÉLÈNE CHARRARD LUCIE OMONT
MURIEL CHÉNÉ YANN OULEVAY
JOËL CLESSE PHILIPPE PAOLETTI
YANNICK CONNAN CELIA PASCAUD
MANUEL DIEMER ANTOINE PIERINI
ANGELINE DISSOUBRAY ANTOINE RAUT
ANNE DONZÉ & VINCENT CHAGNON NATHALIE REBA
GABRIEL FERACCI ANNE-LISE RIOND-SIBONY
MARION FILLANCQ STÉPHANE RIVOAL
ARNAUD FOLLIOT JULIA ROBERT
MAÏTÉ FOUILHÉ PAULINE RONGET
DAMIEN FRANÇOIS FLORIAN ROSIER
ANTONIN FUNÈS LUCIE ROY
PHILIPPE GARENCE GUILHEM SAUDRAIS
EVE & LAURENT GEORGE YA WEN SHIH
ROMAIN GLORIEUX JADE TANG
LISE GONTHIER GALLA THEODOSIS
EMILIE HAMAN BASTIEN THOMAS
SANDRINE ISAMBERT GÉRALD VATRIN
JEREMY MAXWELL WINTREBERT